

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 10355
Numéro SIREN : 401 808 068
Nom ou dénomination : Gestionphi

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2019 sous le numéro de dépôt 58237



1909114801

DATE DEPOT :	2019-05-20
NUMERO DE DEPOT :	2019R058237
N° GESTION :	1995B10355
N° SIREN :	401808068
DENOMINATION :	Gestionphi
ADRESSE :	42-44 r Washington 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2019/03/28
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE E'

20 MAI 2019

Sous le N° : 38237

GESTIONPHI

Société par actions simplifiée au capital de 257 240 euros
Siège social : 42/44 rue Washington Immeuble Artois, 75008 PARIS
401 808 068 RCS PARIS

**EXTRAITS DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2019**

**SEPTIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES
TITULAIRE ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

Les mandats de la société AUDIT PLUS GAURON, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Cécile de SAINT MICHEL, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- Monsieur Maxime BARGE, domicilié(e) 108, boulevard de Valmy 92700 COLOMBES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Madame Sophie BARGE, domiciliée 108, boulevard de Valmy 92700 COLOMBES, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2024.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix,
25724..... voix ayant voté pour,
.....0..... voix ayant voté contre,
.....0..... voix s'étant abstenues.

**HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES
FORMALITES**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix,
25724..... voix ayant voté pour,
.....0..... voix ayant voté contre,
.....0..... voix s'étant abstenues.

Pour extraits certifiés conformes à l'original

Le Président
Bruno AUGUIER

